



Combien d annee peut on etre sur le ficp?

Par **flo030**, le **02/04/2012 à 14:31**

Bonjour,rnrnpourriez vous me dire si l on peut rester sur le fichier ficp pendant 10 ou 15 ans ?
je m explique j ai fait des credits en 2005 et malade en 2006 donc surrendetement en banque
de france moratoire de 18mois qui finissait en decembre 2009 depuis pas de nouvelles de ces
creanciers parcontre ils ont renouvelle pour 5 ans sur le ficp de 20011 A 2016 alors que j
etrais sur le ficp de 2006 a 2011 ont ils le droit d e reiterer cette inscriptions tous les 5
ans?rnrnmerci pour vos reponses